



14 Lotissement Les hauts de la Marina 97113 Gourbeyre

Sauvez notre Entreprise Guadeloupéenne

Tél : 0690 54 23 60 / 0690 94 46 20

Mail : sneg97113@gmail.com

Le 19 mai 2026

Monsieur Sébastien LECORNU

Premier Ministre

De la République Française

Monsieur le Premier Ministre,

Je suis Dominique VIRASSAMY Président de deux associations en Guadeloupe :

- **Le SNEG (Sauvez Notre Entreprise Guadeloupéenne)** association qui depuis 11 ans s'occupe des travailleurs indépendants de la Guadeloupe face aux trop nombreux dysfonctionnements de la Sécurité Sociale et de L'Urssaf.

- **France Active Guadeloupe** Association chargée d'accompagner financièrement les porteurs de projets dans l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Depuis quelque mois déjà, la France montre des signes proches du coma économique.

Cette situation ira de Charybde en Scylla si personne ne prend les initiatives nécessaires pour éviter un gigantesque pogrom d'entreprises, notamment en Guadeloupe.

Nous, dans les DOM, nous ne sommes pas à l'abri d'une déflagration économique jamais vécue par les ultra-marins, car en plus des situations terribles que vivent les indépendants dans l'hexagone, nos problèmes sont multipliés par 10 en raison de notre insularité.

Détails :

- Guerre à l'international.
- Augmentation du prix du carburant.
- Augmentation du prix de transport des containers.
- Difficultés d'approvisionnement.
- Multiplication par 5 du prix des marchandises.
- Ralentissement drastique de la consommation des clients.
- Disparition du franchissement du pas de porte.
- Augmentation des prix des assurances.
- Augmentation du prix des mutuelles.
- Abaissement de la confiance des banques.
- Liquidations et fermetures d'entreprises.
- Augmentation du chômage.
- Augmentation de l'insécurité.
- Recul de la clientèle touristique.
- Affaiblissement du carnet de commande du BTP.
- Abaissement des dotations de l'état.
- Echouage massif de sargasses (fuite de la clientèle).
- Augmentation du travail dissimulé.
- Non-respect et mépris des textes de lois par la Sécurité Sociale et l'URSSAF.